LE GUIDE DES ORIENTATIONS POLITIQUES HEMOISES 2014-2020

Le nouveau Guide des Orientations Politiques Hémoises 2014-2020 s'inscrit dans la continuité de ceux qui ont permis de mener l'action de développement de notre commune depuis 2001. Celui-ci a été actualisé et enrichi des attentes nouvelles des habitants et des politiques sectorielles engagées durant le mandat 2008-2014 tout en tenant compte de l'évolution du contexte institutionnel et économique dans lequel la ville de Hem évolue.

Le GOPH confirme la volonté municipale de répondre aux préoccupations des habitants, d'agir sur leur environnement proche et de les accompagner aux différentes étapes de leur vie.

Il a l'ambition, comme les précédents, d'affirmer les grands principes et les objectifs que s'est fixés la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014 afin de rendre son projet politique cohérent, lisible et compréhensible par le plus grand nombre.

Du GPH au GOPH

En 1999, la ville de Hem a adopté un schéma directeur dessinant les grandes lignes du développement de notre commune à l'horizon 2020. Le Grand Projet Hémois est né d'une réflexion politique sur l'avenir de la commune nourrie d'études et de concertations avec les habitants.

Au moment de son adoption par le conseil municipal, ce Grand Projet Hémois a permis d'impulser une nouvelle dynamique sur la commune tant avec les acteurs locaux, habitants ou associations, qu'avec les institutions ou collectivités compétentes. Forte d'un projet d'aménagement cohérent, ambitieux et durable, la ville de Hem a pu trouver les soutiens nécessaires à son développement et a pu intégrer des dispositifs contractuels qui ont accéléré sa modernisation.

Le GPH présente un projet d'aménagement de la ville dans sa globalité qui se manifeste autour de 5 axes majeurs que sont : la requalification durable des espaces publics, le reflet d'une identité à travers une centralité, la valorisation des espaces naturels, le développement économique et la préservation du patrimoine communal.

Sa mise en œuvre a été basée sur trois vecteurs essentiels que sont l'Unité, la Convivialité et la Sécurité. En conséquence, il s'agit d'effectuer des aménagements, de développer des politiques sectorielles et mobiliser des moyens pour que la ville ne fasse qu'Une et qu'elle ne soit pas une juxtaposition de quartiers, pour que les hémois vivent ensemble en toute sérénité et non les uns à côté des autres.

Après 15 années d'application de ce Grand Projet, les avancées sont significatives même s'il reste beaucoup à faire. La rénovation urbaine des quartiers a été engagée, la hiérarchisation du réseau viaire a été amorcée. Chaque quartier s'est vu doter d'équipement public structurant, la politique d'école de discipline a porté ses fruits et la préservation des zones naturelles a définitivement inscrit la ville de Hem à la campagne.

Accompagné par des politiques essentiellement centrées sur le cadre de vie, l'accompagnement des familles, le dynamisme et l'image de la ville, le GPH a été un véritable levier de développement pour la ville de Hem. Sa concrétisation a démontré qu'une mobilisation de tous les acteurs est possible dès lors que le projet est partagé.

L'ensemble des politiques définies dans le GOPH élaboré pour le mandat 2014-2020 poursuit la déclinaison du projet de territoire qu'est le Grand Projet Hémois. Qu'elles soient éducatives, environnementales, économiques, sociales, culturelles ou sportives, ces politiques visent à conforter l'action menée jusqu'alors, toujours dans le but de rassembler les hémois, de renforcer l'unité de notre ville, d'affirmer sa convivialité et favoriser les échanges entre les générations. L'objectif final, étant de tout mettre en œuvre pour confirmer la mutation de la commune, développer un véritable esprit de ville porté par des hémois heureux de vivre ensemble et fiers d'habiter Hem.

A travers toutes les politiques sectorielles, le GOPH 2014-2020 a l'ambition d'expliciter les orientations stratégiques des 6 prochaines années et de dessiner les contours de notre action locale en précisant un certain nombre d'actions-phare sans pour autant être exhaustif. L'action locale sera menée en cohérence avec les documents d'urbanisme, de planification et de programmation urbaine de Lille Métropole (SCOT, PLU, PLH, PDU...).

Les politiques sectorielles de Hem bénéficieront d'un appui et d'une mobilisation de moyens dans le cadre de dispositifs spécifiques qui s'appliquent dans les quartiers prioritaires et envers les publics qui en ont le plus besoin (Contrat unique d'agglomération, Dispositif de Réussite Educative...).

Ce guide est un gage de lisibilité et de transparence de l'action menée par la Municipalité. Il permettra de mobiliser les acteurs et les ressources de notre collectivité et d'inscrire les intentions de la ville dans la perspective de contractualisation avec nos partenaires que sont l'Etat, les collectivités (Région, Département...), l'établissement communautaire Lille Métropole, les institutions compétentes (CAF...) et les associations.

L'élaboration de ce guide s'est accompagnée d'une approche prudente en terme de finances publiques, facilitée par la bonne santé financière de notre commune et les outils mis en œuvre pour évaluer nos politiques publiques.

Dans un contexte où les fonds publics se raréfient, où les frontières communales ne correspondent plus nécessairement au mode de vie des citoyens, la mise en commun des moyens et le renforcement du travail en partenariat avec les villes voisines amèneront la ville de Hem à entreprendre des actions novatrices dans le cadre d'une coopération intercommunale renforcée. Il appartiendra ainsi à la ville de Hem d'apprécier l'échelle pertinente pour mener ses projets en assurant d'une part la qualité du service proposé et l'optimisation des coûts et d'autre part en réaffirmant l'identité de la commune et son rôle de proximité.

Les finalités

Le développement des politiques de la ville s'articule autour de 3 grandes finalités qui constituent la trame du Guide des Orientations Politiques Hémoises 2014-2020. Elles reflètent les aspirations des Hémois et impriment leur cohérence aux actions engagées par la ville ou à son initiative.

Les 3 finalités :

- Poursuivre la modernisation de la ville, à travers une action de développement urbain, dynamique, harmonieux et durable pour permettre à tous les habitants de Hem de se sentir bien dans leur ville.
- Renforcer la qualité de vie des habitants en proposant des services qui répondent à chaque étape de la vie et des actions qui rendent la ville plus conviviale et le quotidien des Hémois toujours plus agréable.
- Rendre la ville, ses espaces publics et naturels, ses services, plus accessibles en procédant à des aménagements, en facilitant les déplacements, en valorisant les espaces verts et en sensibilisant les usagers.

Poursuivre la modernisation de la ville

Une ville est une communauté de vie. Elle est, par excellence, un lieu de sociabilité, propice aux échanges, où chacun peut saisir les opportunités qui lui permettent de concrétiser ses projets, assouvir ses passions, trouver les réponses à ses aspirations. C'est en cela qu'une ville où il fait bon vivre est d'abord une ville capable d'offrir à chacun l'occasion de s'épanouir.

La ville est aussi un espace bâti, façonné par le temps et les hommes. Les nuances plus ou moins prononcées de l'architecture de l'habitat et des équipements, l'organisation spatiale de la ville, traduisent les priorités qu'ont poursuivies au fil des époques celles et ceux qui ont construit la ville, pour trouver les réponses permettant à celle-ci de remplir ses fonctions traditionnelles: permettre aux habitants de se loger, de se divertir, de circuler et de travailler.

La physionomie urbaine dit ainsi beaucoup de ce qu'est une ville. Elle dévoile son histoire, ses succès, ses difficultés. Elle témoigne de ses projets et de ses priorités. Elle dit aussi beaucoup de la place qui est faite aux hommes et aux femmes qui vivent la ville au quotidien.

La ville doit ainsi être au rendez-vous des attentes de ses habitants. En tenant compte de ses moyens et de ses ressources, elle doit être en mesure de s'adapter aux évolutions des modes de vie, à la diversité des attentes, à la montée en puissance de préoccupation nouvelles.

Ainsi, moderniser la ville, c'est inscrire son développement dans le cadre des grands enjeux de notre époque, à l'instar de la protection de l'environnement qui s'est imposée comme un thème majeur du débat public et a dépassé le stade de la seule prise de conscience collective. Du grenelle de l'environnement hier au débat sur la transition énergétique aujourd'hui, les enjeux ont été très clairement décrits : préservation des ressources, qualité de l'air et de l'eau, respect des espaces naturels, lutte contre la précarité énergétique, maîtrise des consommations, sensibilisation au développement durable et à des modes de vie plus respectueux du cadre de vie, sont autant de thématiques à propos desquelles une commune peut prendre des engagements et mener une action sur le long terme.

La ville a engagé ces 15 dernières années un effort considérable de modernisation de l'habitat, de ses espaces publics et de ses équipements. Cette transformation en profondeur de l'environnement urbain souligne la volonté d'assurer aux Hémois des conditions de vie quotidienne plus agréables dans un cadre urbain de qualité. Les opérations engagées témoignent également de la priorité accordée à la recherche d'une ville plus unie sur le plan urbain, en reconfigurant des quartiers ou des îlots d'habitat, en implantant des équipements

publics qui soient autant de traits d'union entre les différents secteurs de la ville, et leurs habitants. La municipalité entend poursuivre cet effort dans le courant des 6 années du nouveau mandat.

La création de nouveaux lieux, la rénovation d'équipements existants, l'aménagement d'espaces publics rythmeront ainsi les différentes phases du mandat. C'est ainsi au fil du temps, une rénovation d'ensemble de la ville qui se dessine, pour ne laisser aucun quartier en retrait en termes de qualité des espaces et lieux de vie et assurer une cohérence des aménagements. L'ampleur des chantiers à mener nécessitera l'engagement indispensable de partenaires mobilisés sur l'amélioration du cadre de vie, au premier rang desquels figurent l'Etat et ses agences, ainsi que les collectivités territoriales et intercommunalités compétentes.

Moderniser la ville, c'est aussi assurer la reconquête de sites susceptibles d'accueillir de nouvelles activités économiques, sources de dynamisme de la commune et créatrices d'emplois. La requalification des friches ou d'espaces à vocation économique sera achevée, et l'orientation des services vers l'accueil d'entreprises ou le soutien à l'émergence de projets, permettra ainsi à la ville d'accentuer sa vocation de commune ouverte à l'initiative et à l'activité économique.

Confirmer la politique de rénovation des quartiers

Poursuivre la transformation de la ville à l'image des grands chantiers engagés dans le centre-ville ou dans les quartiers Hauts Champs-Longchamp ces dernières années constitue un enjeu majeur pour l'avenir de Hem en matière de cohésion sociale, de respect de l'environnement et de dynamisme économique. La construction de logements, le traitement de friches, la requalification des espaces publics et espaces verts ont amélioré considérablement le cadre de vie des habitants. Durant ce mandat, il s'agira donc d'étendre la rénovation aux quartiers limitrophes, de confirmer l'embellissement des quartiers et de pérenniser les investissements engagés, notamment à travers le Plan Stratégique Local dans lequel la ville de Hem s'est engagée pour conforter la rénovation des quartiers Hauts Champs-Longchamp.

Le Plan Stratégique Local reprend les engagements des différents acteurs impliqués dans la rénovation urbaine pour pérenniser les investissements qui ont été réalisés dans les quartiers et de les inscrire dans une vision territoriale adaptée à l'échelle communale et intercommunale. Il reprend les conditions de gestion urbaine et sociale garantissant le bon fonctionnement du quartier et les interventions urbaines nécessaires à la poursuite de la transformation du quartier.

Ainsi, logiquement, ce sont les quartiers de la Lionderie, des 3 Baudets, Nadaud et des 3 Fermes qui feront l'objet d'un projet de requalification urbaine. Celui-ci sera établi en concertation avec les habitants et réalisé en partenariat avec l'Etat, Lille Métropole

Communauté Urbaine et les bailleurs. L'intervention publique doit permettre à la ville de Hem d'endiguer la spirale de déclassement de ce secteur et de lui redonner une qualité sociale et urbaine renouvelée grâce à un travail mené à la fois sur un meilleur équilibre de logements, d'activités et d'équipements conformément à la rénovation menée dans les quartiers limitrophes des Hauts Champs-Longchamp. L'objectif de cette requalification est de relier le quartier à la ville, de le désenclaver, de diversifier les typologies de logements et les statuts d'occupation afin d'encourager la mixité sociale et attirer de nouveaux ménages, tout en renforçant la qualité des logements existants, en particulier sur le plan énergétique. De même, la création d'une centralité autour d'un équipement structurant, l'aménagement d'espaces publics de qualité, la réfection des trottoirs ou rues, la formalisation des cheminements piétonniers et voies cyclables contribueront à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'attractivité du secteur.

La rénovation des quartiers se traduira également par la suppression de friches telles que les sites de l'ancien centre social, Okaidi ou Damart. Les démolitions envisagées de celles-ci permettront de désenclaver les quartiers afin de les rattacher aux quartiers anciens, notamment grâce à l'axe historique de la Rue Jules Guesde. La démolition de la Friche Declercq contribuera quant à elle à améliorer et embellir l'entrée de ville.

La nouvelle géographie prioritaire a redéfini les quartiers prioritaires de la ville de Hem. Ainsi, le quartier de Beaumont ne répondant plus aux nouveaux critères définis par l'Etat devient un territoire de « veille active ». Cela signifie que le quartier ne pourra plus bénéficier des crédits spécifiques de la politique de la ville mais fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre du nouveau contrat de ville avec un renforcement des politiques de droit commun. C'est dans cet esprit que la ville de Hem mettra tout en œuvre pour obtenir de Lille Métropole Communauté Urbaine la concrétisation du projet de requalification du quartier de Beaumont qui, après études et concertations, va redessiner les espaces publics et les moderniser pour faire écho à celle menée sur le secteur des Aviateurs, il y a une dizaine d'années. Afin de relier le quartier de Beaumont au reste de la ville et de pallier le sentiment d'éloignement des habitants, une intervention sur le CD6 en lien avec le Conseil Général permettra parallèlement d'en améliorer l'accessibilité.

Enfin l'aménagement du cœur de ville autour de la Grand'Place et du Jardin des Perspectives va se poursuivre avec d'un côté la requalification du site Elsa Triolet, qui accueillera un équipement culturel structurant, des logements collectifs en accession, du commerce et une résidence-services, et de l'autre, le transfert des ateliers municipaux à proximité de la mairie qui libérera un espace ayant vocation à accueillir l'extension de la Cantoria et renforcer l'offre de logements et d'activités en centre-ville.

Moderniser et développer nos équipements

Au fil des années, la ville de Hem s'est dotée d'un nombre conséquent d'équipements publics venus enrichir le patrimoine communal que la ville se doit de compléter, d'entretenir et d'adapter pour répondre aux besoins de la population, à la diversité des usages et aux exigences en matière d'accessibilité et de sécurité.

Ainsi, afin d'accompagner son rayonnement culturel, la ville de Hem va se doter d'une nouvelle salle, entièrement modulable, pour accueillir dans de bonnes conditions des représentations de spectacles, des réceptions, des expositions, des salons ou séminaires qu'une salle des fêtes construite en 1927 ou une salle des sports ne sont plus en mesure d'offrir en toute sécurité.

Par ailleurs, la ville s'appuiera également sur des équipements diversifiés au regard de l'évolution des disciplines et des pratiques. Cette évolution se traduira par la création d'une médiathèque au sein de l'Espace Culturel Franchomme, par l'aménagement de la salle Jacques Sockeel en studio d'enregistrement ouvert aux musiciens de tout horizon en lien avec la salle Henri Dunant dont l'acoustique rénovée permettra de recevoir des expressions artistiques diverses et variées. Dans un souci de développement et d'épanouissement des écoles de disciplines, l'agrandissement de la Cantoria permettra d'offrir des conditions de travail optimales à nos écoles de danse et de musique et à notre ensemble orchestral.

Afin de proposer un meilleur accueil dans le cadre de spectacles ou de compétitions, certains lieux, salle des fêtes ou salles de sport pourront être dotés de gradins. Les interventions sur les équipements sportifs s'attacheront à offrir à nos écoles de disciplines et à nos clubs la possibilité d'évoluer dans des structures modernisées.

De même, la ville s'attachera à faire de ses écoles de véritables lieux modernes d'apprentissage et de réussite. Concrètement, la Ville continuera d'investir pour adapter son patrimoine scolaire aux besoins des élèves. C'est dans cet esprit qu'elle envisage de reconstruire l'école élémentaire Jules Ferry à proximité de l'école maternelle La Fontaine rénovée pour constituer un véritable groupe scolaire avec des locaux adaptés, modernes et accessibles. De même, face aux nouvelles pédagogies innovantes, la ville de Hem s'attachera à déployer le numérique au sein des établissements scolaires.

La modernisation des équipements culturels, sportifs, administratifs ou scolaires s'établira grâce à des plans pluriannuels d'investissement tenant compte de l'ancienneté, l'évolution des usages, des pratiques et de la fréquentation tout en répondant aux préoccupations environnementales, de sécurité et d'accessibilité.

Enfin, la ville s'attachera à préserver et à valoriser le patrimoine communal historique que ce soit en concentrant ses efforts sur la rénovation thermique de l'église St Corneille ou la réhabilitation de la Ferme Braquaval ou la préservation de la cheminée, témoin du passé industriel de Hem, sur le site Declercq.

Agir pour la qualité et la diversité des logements

Créer une offre attractive et diversifiée en locatif mais aussi en accession à la propriété pour répondre à la demande des habitants actuels et futurs, favoriser la réduction des charges énergétiques par la réhabilitation thermique des logements sociaux ou privés... tels sont les objectifs de notre action pour la qualité et de la diversité des logements.

Ainsi, la commune entend se doter des outils et leviers nécessaires pour mobiliser le foncier et produire des logements indispensables au parcours résidentiel, à la diversification, à la recherche de mixité sociale et à l'attractivité du territoire.

Parallèlement, elle encouragera la vente des logements sociaux aux locataires à hauteur de 20% à 30% du patrimoine social et sera attentive à ce que les programmes de construction à venir s'inscrivent dans une logique de mixité sociale pour assurer l'équilibre du peuplement.

Afin de soutenir la modernisation des logements du parc locatif social, non soumis à la vente, la ville de Hem entend par ailleurs promouvoir la nécessité de leur réhabilitation auprès du bailleur et solliciter le cas échéant les organismes habilités.

Assurer un habitat de qualité, accessible à tous signifie aussi pour la ville de Hem de poursuivre sa politique volontariste en direction des particuliers et des ménages modestes. Cette politique se concrétisera par des aides spécifiques pour lutter contre l'habitat indigne, favoriser l'adaptabilité à l'âge et permettre la réhabilitation thermique du parc de logements existants. La ville renforcera ses actions de sensibilisation et d'information des habitants aux économies d'énergie et continuera à soutenir financièrement les projets de développement durable des Hémois.

Réhabiliter les voies publiques et favoriser le stationnement

Moderniser la ville c'est aussi engager une politique de reconquête et de revalorisation des espaces publics associée à un développement des différents modes de déplacements (piéton, cycliste, transports en commun). En l'occurrence, il ne s'agira pas de concevoir uniquement l'espace public au regard de l'automobile mais de répondre à une réalité où la voiture occupe une place prépondérante dans le quotidien et le mode de vie des Hémois. Ainsi, tout en encourageant le partage de l'espace public avec les autres usagers que sont les piétons, les cyclistes, la ville de Hem entend faire des efforts pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des riverains en rénovant, en lien avec Lille Métropole, les rues dégradées et en

réalisant des aménagement propices à la réduction de la vitesse pour en faire des axes agréables à emprunter et à vivre. Dans chaque réaménagement de rue sera étudiée la place du deux-roues. La modernisation de l'éclairage public avec l'effacement des réseaux participera à l'embellissement de la voirie, aux économies d'énergie et à la sécurisation des déplacements. De même, dans certains quartiers pour lutter contre le stationnement anarchique, en particulier sur les trottoirs ou les espaces verts, la ville entend créer des places de parking supplémentaires. Toutefois, cette offre de places de stationnement ne doit pas se substituer à l'obligation des promoteurs ou propriétaires de créer des places de stationnement privatives, conformément à la règlementation imposée par le PLU, et de les occuper. Ainsi, en cœur de ville et sur des secteurs bien identifiés, la ville de Hem envisage de recourir à un stationnement réglementé afin de lutter contre les voitures « ventouse » pénalisant l'accès aux équipements publics et aux commerces de proximité.

Soutenir l'implantation d'activités économiques

Dans une conjoncture où l'argent public se raréfie, c'est le secteur privé qui crée de l'emploi pérenne. Partant de ce constat, développer l'offre d'emplois sur la commune suppose de soutenir le dynamisme économique de la ville, de conforter un réseau dense d'activités sur son territoire et d'accompagner son développement.

A ce titre, l'accent sera notamment porté sur le renforcement de l'accueil destiné aux très petites, petites et moyennes entreprises. Détecter les créateurs, identifier leurs projets et les accompagner dans la mise en œuvre de ceux-ci, mobiliser l'ensemble des partenaires susceptibles de contribuer à la densification de notre réseau d'entreprises locales, sont autant d'actions que la ville mettra en œuvre au cours de ce mandat, avec une attention particulière portée aux quartiers relevant de la géographie prioritaire.

Cette orientation de la politique d'accueil des entreprises sera complétée par une offre de lieux adaptés pour accueillir les activités aux différents stades de leur développement. Démarches de création ou entreprises en développement pourront ainsi trouver les sites ou locaux qui correspondent à leurs spécificités (hôtels d'entreprises, espaces tertiaires et de co-working, parc d'activités artisanales - Blanchisserie, cellules commerciales). La promotion de l'économie sociale et solidaire et l'accompagnement des projets de ce champ d'activités entrera également dans ce cadre.

Par ailleurs, la diversification du commerce de proximité sera encouragée, le partenariat avec les commerçants locaux dans le cadre de l'Union commerciale sera intensifié, renforçant ainsi l'offre de services aux habitants et contribuant également à l'attractivité de la commune. Le soutien au marché hebdomadaire, notamment à travers des actions d'animation, sera poursuivi pour répondre à une double logique de proximité et de convivialité. Plus largement, la ville incitera au développement des partenariats entre le monde associatif et les acteurs économiques locaux.

Les liens entre les services municipaux et les entreprises d'ores et déjà présentes sur le territoire hémois seront confortés, afin d'approfondir la connaissance des activités, leurs potentialités, mieux anticiper leurs besoins et répondre ainsi de façon adaptée aux opportunités de développement. Etre en capacité d'accueillir ces opportunités suppose également que le territoire de la commune soit en mesure de répondre aux besoins d'infrastructures de ces entreprises, en particulier en ce qui concerne le numérique. L'accès au très haut débit est ainsi un facteur de performances pour les entreprises, un élément de leur compétitivité qui constitue un enjeu vital pour certains secteurs, à l'instar du e-commerce et de la vente à distance. La localisation, sur le territoire hémois, de projets de développement de grandes enseignes de ce domaine d'activités suppose que sur ce point, notre commune soit rapidement en mesure de répondre aux besoins des entreprises concernées. Le déploiement de la fibre optique et le raccordement de la commune au très haut débit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma d'aménagement numérique métropolitain sont ainsi deux objectifs qui doivent être impérativement concrétisés.

Assurer la qualité de vie des habitants dans la commune

La qualité de vie est un tout. Elle s'envisage à travers l'ensemble des politiques municipales développées et mises en œuvre par la ville. Elle ne se limite pas à la qualité du cadre de vie et aux actions de préservation de l'environnement. La qualité de vie, c'est tout ce qui contribue à rendre la vie quotidienne des habitants de Hem plus agréable. Après avoir envisagé les investissements qui permettent de poursuivre la modernisation de la ville, il s'agit ici de préciser les orientations principales des actions qui vont contribuer, tout au long de ce mandat, à améliorer les conditions de vie des Hémois, et notamment ceux qui ont le plus besoin d'être accompagnés.

En ces temps de crise économique et sociale qui se prolonge, l'action des collectivités territoriales en direction des personnes privées d'emploi ou qui connaissent des difficultés d'accès au monde du travail, s'est accentuée. La ville a déjà fait de l'accès à l'emploi une priorité de son action, en développant les partenariats locaux avec l'Etat, Pôle Emploi, les structures d'accompagnement vers l'emploi, de formation ou d'aide à la création d'activités. Elle poursuivra son action en ce domaine, en s'adaptant aux évolutions du service public de l'emploi et de ses partenariats, mais en cohérence avec la politique engagée ces dernières années, parce qu'une politique de soutien à l'emploi ne produit de résultats qu'en s'inscrivant dans la durée.

Assurer la qualité de vie des habitants de la commune, c'est aussi une ville qui est au rendezvous des différents âges de la vie, pour apporter, dans la mesure des moyens qu'elle peut déployer, un service adapté aux attentes des administrés. C'est une attention toujours portée à la diversité des modes de garde de la petite enfance pour permettre aux tout-petits d'effectuer leurs premiers pas dans la vie collective dans de bonnes conditions et afin de répondre aux souhaits des parents de mieux concilier vies familiale et professionnelle. C'est une veille constante en direction des aînés, pour mieux prendre en compte leurs préoccupations, soutenir leur volonté d'autonomie, et les aider à participer pleinement à la vie sociale comme aux évènements de notre commune. C'est une place significative dédiée à la jeunesse dans les différentes actions engagées par la ville, avec la volonté de favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle et d'accompagner l'accès à la citoyenneté. C'est mieux prendre en compte la situation des personnes atteintes d'un handicap et développer les actions de prévention et de sensibilisation dans le domaine de la santé.

Les conditions d'accès et de vie au sein de son quartier, de son logement, sont également pour chaque hémois des éléments constitutifs de la qualité de vie. La ville entend développer, en partenariat avec le bailleur, les conditions du bien vivre ensemble dans chaque quartier et renforcer l'accompagnement social au logement. La tranquillité publique

joue un rôle évidemment déterminant dans la qualité de vie en ville, assuré grâce aux missions de proximité de la police municipale et au renforcement des actions de prévention.

Bien vivre dans sa ville, c'est aussi pouvoir participer aux animations d'une ville dynamique et conviviale. C'est pouvoir profiter d'occasions de rencontres et de découvertes, s'ouvrir aux échanges, aux enthousiasmes et aux émotions, se laisser surprendre. La ville entend à ce titre conforter les jumelages et compléter l'offre d'évènements culturels, festifs et populaires, avec la volonté d'ouvrir au plus grand nombre les manifestations proposées. De la même manière, les disciplines sportives seront encouragées afin d'attirer de nouveaux publics hémois dans les clubs et réaffirmer la pratique d'une activité sportive comme un facteur de maintien en bonne santé, accessible à tous les âges.

Enfin, la qualité de vie se mesure à l'implication de chacun dans la vie de la commune. Soucieuse de renforcer le dynamisme associatif de la commune ainsi que le bénévolat, la ville entend consolider les partenariats avec les associations et encourager l'engagement au sein de différentes structures qui concourent à l'animation de la commune. Dans le même esprit, la ville entend poursuivre les actions visant à associer le plus grand nombre à son devenir, afin de développer avec les Hémois qui le souhaitent, une vision partagée des projets de la commune.

Agir pour l'accès et le retour à l'emploi

La priorité de la politique d'accès et de retour à l'emploi de la ville de Hem est d'accompagner. Accompagner le demandeur d'emploi pour lui permettre de franchir les obstacles qui le séparent de l'emploi. Accompagner également l'artisan, le commerçant, le chef d'entreprise, afin de l'aider à formuler ses besoins en termes de recrutement, et à trouver, au sein des ressources humaines locales, la personne qui correspond à ses attentes. Dans cette logique, la ville de Hem confortera la vocation du Carrefour des Métiers destiné à faciliter la rencontre directe entre les recruteurs et les demandeurs d'emploi. Elle favorisera également l'organisation d'un rendez-vous public dédié à la création d'entreprise, afin d'encourager l'initiative et l'activité professionnelle via la création de son propre emploi. Si favoriser l'adéquation entre la demande et l'offre d'emplois est la principale préoccupation, il est également nécessaire de mieux identifier les freins personnels à l'accès ou au retour à l'emploi, et développer un accompagnement des demandeurs d'emplois dans une véritable logique de parcours professionnel. Un suivi individualisé des personnes en recherche d'emploi sera encouragé, en s'appuyant notamment sur les structures existantes d'aide au retour à l'emploi des jeunes et des adultes : PLIE, Mission locale et Maison de l'Emploi. L'insertion de cette dernière dans un ensemble plus vaste à l'échelle de l'agglomération roubaisienne s'inscrira dans la logique des nouvelles missions dévolues par l'Etat aux Maisons de l'emploi, davantage orientées vers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cette mobilisation des partenariats locaux avec les structures d'accompagnement vers l'emploi continuera à associer le service public de l'Emploi, à travers Pôle Emploi et notamment l'agence locale de cet opérateur national, présente sur notre territoire. Ainsi, dans ce cadre et afin de maintenir un haut niveau d'accessibilité des services de l'emploi et faciliter les démarches des usagers de ces services, un accueil de proximité sera poursuivi sur le site unique actuel au sein du quartier des Hauts Champs-Longchamp, en complémentarité avec les services de Pôle Emploi.

Favoriser la place du tout petit et valoriser les modes de garde

Répondre à la diversité des besoins des familles est le pivot de l'action de la municipalité en matière d'accueil de la petite enfance. Afin d'apporter une réponse toujours plus adaptée, la ville entend proposer une large gamme de modes de garde et contribuer à orienter les familles vers les dispositifs d'accueil les plus adaptées à leurs situations. Ainsi, en s'appuyant sur des partenariats avec les entreprises, la ville soutiendra l'ouverture de structures d'accueil en complémentarité avec l'offre existante et poursuivra le développement des places en accueil permanent. Diversifier la gamme des modes de garde passe également par une plus large part à la promotion de l'accueil individuel. En effet, les assistantes maternelles indépendantes sont parties prenantes de l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la commune. Au sein du Relais d'Assistantes Maternelles, celles-ci bénéficient de l'appui et de l'écoute utile pour leur permettre d'apporter, dans le cadre de leur exercice professionnel, les meilleures réponses aux attentes des parents. C'est la raison pour laquelle

le RAM sera conforté dans ce rôle afin d'être davantage fréquenté aussi bien par les professionnels que par les parents en recherche de solution d'accueil pour leurs enfants.

La qualité de l'accueil réservé aux tout petits au sein des structures dédiées reste par ailleurs une préoccupation constante de la municipalité. C'est dans cette optique que la Maison de la Petite Enfance sera agrandie, de manière à ce que cet équipement dispose des espaces adaptés à la fréquentation dont il est l'objet. La qualité des lieux d'accueil passe également par la qualité des actions menées par leurs équipes. Multiplier les actions d'éveil (culturel, sensoriel, sensibilisation à l'écocitoyenneté, rencontres intergénérationnelles) en favorisant notamment les initiatives innovantes, complétera ainsi l'action de la ville en faveur des toutpetits.

La réussite scolaire pour objectif

La ville de Hem est attachée à réunir l'ensemble des conditions favorisant l'accès aux savoirs et la réussite scolaire. C'est ainsi qu'en 2013, à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Hem a adopté un nouveau Projet Educatif Territorial ayant pour but la réussite scolaire, la lutte contre les inégalités d'accès aux pratiques culturelles, sportives et citoyennes, la diversité des activités périscolaires et la mobilisation de l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville. C'est dans ce cadre global que la ville entend poursuivre son action dans ce domaine.

Favoriser la réussite scolaire, c'est ainsi contribuer de manière significative à l'autonomie et à l'épanouissement de l'enfant. Les classes de découverte participent de cette logique, en sortant les élèves du cadre scolaire et familial quotidien, en favorisant dès le plus jeune âge l'esprit d'ouverture et de curiosité, ainsi que l'apprentissage des règles de vie sociale dans un environnement inédit. C'est en ce sens que la ville a décidé de refonder sa politique dans ce domaine, afin d'assurer à chaque enfant hémois l'occasion de partir en classe de découverte durant sa scolarité dans le 1er degré. Par ailleurs, elle va continuer à proposer aux écoles de s'associer à différentes actions culturelles, citoyennes et sportives proposées toute l'année (Oxyg'hem des enfants, le printemps des poètes, expositions...). De même, elle va faire évoluer ses centres de loisirs en fonction des aspirations des jeunes et de l'attente des parents. Cela se traduira notamment par des plages-horaires étendues ou une augmentation de places dans les centres de loisirs sportifs.

La ville de Hem a également saisi l'opportunité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour mettre en place des actions culturelles, sportives, linguistiques, citoyennes, scientifiques ou de prévention qui contribuent à la découverte et à l'éveil des petits Hémois. Les nouveaux temps scolaires ont ainsi défini un nouveau temps d'intervention de la collectivité dans l'éducation des enfants que la ville de Hem consacre au développement personnel des enfants, leur épanouissement et leur implication dans la vie citoyenne.

Favoriser la réussite scolaire c'est aussi confirmer le soutien de la ville aux actions d'accompagnement scolaire, très prisées par les familles en lien avec les associations.

La lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales ou touchant à la santé, constitue également un enjeu majeur de la politique éducative de la ville de Hem. Il s'agira ainsi de renforcer l'accompagnement des élèves rencontrant des difficultés, grâce au Dispositif de Réussite Educative, d'adopter une politique tarifaire tenant compte des ressources des familles et enfin d'ouvrir ses écoles aux enfants atteints de handicap dans les meilleures conditions.

Enfin, la ville entend mieux impliquer les parents dans les projets de leurs enfants afin que qu'ils appréhendent plus facilement les différentes facettes qui composent l'éducation de leur enfant.

Une ville à l'écoute de sa jeunesse

En 2011, la ville a adopté un grand projet pour la jeunesse. Pour autant, les aspirations des jeunes sont en constante évolution. C'est pourquoi, avec la volonté d'être en permanence à l'écoute de sa jeunesse, la ville révisera régulièrement sa politique pour s'adapter aux transformations tout en répondant aux enjeux d'autonomie, de citoyenneté, d'expression et d'initiative des jeunes. A Hem, chaque jeune est considéré comme une ressource, un véritable acteur de la commune.

Ainsi pour répondre aux attentes des jeunes Hémois, la ville poursuivra son offre de loisirs diversifiée, attractive et adaptée et valorisera les initiatives grâce au dispositif « Pass à l'Action ».

L'autonomie pour les jeunes passe par une responsabilisation progressive et une prise de conscience des risques encourus dans la vie quotidienne (conduites addictives, sécurité routière,...). Elle sera donc abordée par le biais d'un renforcement de la politique de prévention spécifique à la jeunesse et orientée vers le sport et la culture. Des actions particulières à l'égard des jeunes en situation de détresse ou de primo délinquance seront menées en lien avec les associations locales, les collèges ou les centres sociaux pour permettre aux jeunes de se réaliser à travers des activités et des projets adaptés.

Forte de l'expérience convaincante du conseil de la jeunesse réunissant des collégiens de toute la commune, la ville encouragera l'investissement des jeunes dans la collectivité en valorisant l'expérience bénévole et en créant des parcours citoyens.

Par ailleurs, la ville mobilisera également les moyens pour donner toutes les chances de réussite aux jeunes dans leur scolarité en lien avec les deux collèges mais aussi dans leur insertion professionnelle et sociale en travaillant étroitement avec la Mission Locale Val de Marque pour proposer des actions de formations pour les jeunes qui sont sortis du système scolaire, dans l'optique de valoriser et favoriser l'orientation vers l'apprentissage.

Une ville où les seniors ont toute leur place.

Permettre aux seniors de participer pleinement à la vie sociale au sein de la commune, prendre en compte les différents aspects des problématiques liées au vieillissement constituent deux priorités. A cette fin, le guichet unique d'accueil des seniors sera conforté : interlocuteur identifié des professionnels du secteur médico-social, il a également vocation à s'affirmer comme plate-forme d'information sur l'ensemble des sujets intéressants les personnes âgées, via un numéro d'appel unique largement diffusé. Assurer son quotidien de manière autonome aussi longtemps que possible est une préoccupation largement partagée chez les personnes âgées, préoccupation à laquelle la ville entend répondre. En encourageant la création ou la mise en œuvre d'une activité nouvelle d'insertion en mesure d'assurer un certain nombre de services quotidiens de qualité, la ville favorisera le maintien des personnes âgées à leur domicile tout en mettant en œuvre une nouvelle voie de formation et d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont les plus éloignées. Dans le même temps, la ville restera également attentive à la modernisation et à la diversification des équipements d'accueil des personnes âgées à l'image de la réhabilitation du foyer logement de la Résidence de la Marque, de l'extension de la résidence des Aulnes et de la construction de la résidence service sur le site Elsa Triolet. Maintenir le lien social entre les générations est par ailleurs l'un des aspects du vivre ensemble que la ville de Hem souhaite conforter sur son territoire. Encourager les relations et les échanges avec les personnes âgées, faciliter la transmission aux jeunes générations, veiller à la dimension intergénérationnelle des manifestations municipales, seront ainsi des objectifs au cœur de l'action de la ville en ce domaine. Dans le même esprit, le renforcement du Pass'seniors destiné à faciliter l'accès des plus âgés aux activités de loisirs, est l'un des moyens qui contribuera à faciliter la participation de ceux-ci à la vie de la commune.

Accompagner les personnes en difficulté

Apporter des solutions adaptées aux personnes en difficulté et accompagner les situations de précarité sont autant d'enjeux au regard desquels la politique d'action sociale de la ville de Hem se structure. A cela s'ajoute la nécessité de mieux éviter, en amont, les situations de détresse sociale via notamment le développement d'actions de prévention collectives. Parallèlement, la réponse des services sociaux de la ville en matière de prise en charge des situations individuelles se veut la plus personnalisée possible, afin de prendre en compte les spécificités de chacune d'entre elles. Au-delà des dispositifs, l'intervention sociale recouvre en effet une multitude de parcours particuliers dont il faut savoir comprendre les ressorts pour apporter la réponse la plus adaptée permettant aux personnes concernées de retrouver, dans les meilleurs délais, leur autonomie voire leur dignité. En partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion professionnelle, l'action sociale de la ville de Hem vise au retour à l'emploi ou à l'activité, des personnes suivies. Ce partenariat sera poursuivi, englobant notamment l'accès au micro crédit personnel et professionnel qui permet, autour d'un projet, à la personne intéressée de se réinscrire dans une démarche d'avenir constructive et

positive. C'est cette même logique de partenariat entre les services sociaux de la ville et les acteurs de proximité qui permet d'identifier les situations critiques ou à risques et d'éviter l'isolement des personnes en difficulté. L'action sociale sera menée en lien avec les centres sociaux, qui accompagnent les familles et participent à l'animation de la vie sociale au sein des quartiers. Il est souhaitable que l'action de ces derniers, tout en tenant compte des orientations de la CAF en matière de financements, se développe de façon complémentaire à la politique sociale de la ville. Enfin, la ville de Hem entend continuer à affirmer sa vocation de ville solidaire en soutenant, comme elle le fait d'ores et déjà, les actions de solidarité (telles que le Téléthon, le Don du sang, l'aide aux associations caritatives via Oxyg'hem) et en incitant le monde associatif à s'impliquer dans ces actions.

Mieux prendre en compte le handicap

Ouvrir les activités de la commune aux personnes atteintes d'un handicap, manifester la solidarité de la ville avec celles-ci et leurs familles : ce sont là les principaux éléments de la volonté municipale de mieux prendre en compte le handicap. L'accent sera d'abord porté sur les structures : outre le soutien de la ville aux établissements existants d'accueil et de prise en charge des personnes handicapées, la diversification des structures pourra être envisagée. Ainsi, la possibilité d'accueillir, dans un environnement adapté, un établissement hébergeant des personnes autistes sera mise à l'étude. La prise en compte de la situation des personnes handicapées concernera également les activités programmées ou soutenues par la ville. Ainsi, la municipalité sera particulièrement attentive à ce que les pratiques sportives ou culturelles soient ouvertes, le plus souvent possible, aux personnes souffrant d'un handicap. De même, le handicap ne doit pas être un obstacle à l'accès au savoir et au milieu éducatif et scolaire. Dans cette optique, la ville développera l'axe handicap du Contrat Local de Santé et entend favoriser, chaque fois que cela est possible, l'intégration en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap. Par ailleurs, la ville veillera à ce que les familles, en particulier les aidants, soient davantage pris en compte et mis en relation avec les dispositifs et structures leur permettant d'être mieux accompagnés. Enfin, et plus largement, la ville sera attentive à l'accessibilité des services municipaux, dans le cadre de la législation en vigueur pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Renforcer la prévention et l'éducation à la santé

L'éducation à la santé est une problématique qui tend à prendre une place significative parmi les politiques municipales, formalisée à Hem dans le cadre du Contrat local de Santé. La santé est en effet un élément déterminant du parcours d'un individu. Son influence peut s'avérer essentielle tant en matière de réussite scolaire qu'en matière d'insertion sociale et professionnelle. L'accès aux soins, la meilleure connaissance par chacun (en particulier les publics fragiles) de ses droits, la sensibilisation et les actions de prévention sont au cœur des actions qu'une ville peut développer pour mieux prendre en compte les enjeux de la santé.

Un véritable effort de coordination des différents intervenants en santé sur le territoire de la commune est à mener, qui sera la mission principale d'un pôle pluridisciplinaire de santé visant à assurer la cohérence des actions de prévention et l'offre des professionnels en lien avec les besoins du territoire. La diversification des actions de prévention sera encouragée, pour mieux prendre en compte l'ensemble des aspects qui contribuent au maintien en bonne santé. Une attention plus marquée sera portée sur le dépistage des maladies à risques, ainsi que l'accès aux droits et aux soins des publics les plus fragiles. Par ailleurs, audelà de ce cadre pluridisciplinaire, les problématiques de santé propres aux seniors seront prises en compte, en encourageant notamment la formation des professionnels sur les thématiques spécifiques dans le domaine gérontologique. De la même façon, les actions de prévention du vieillissement et de préservation du capital-santé seront encouragées. Le repérage et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique constitueront également des actions engagées par la commune en lien, notamment, avec la mise en œuvre du Contrat Intercommunal de Santé Mentale de l'agglomération roubaisienne. La prévention et la lutte contre les addictions seront enfin au rang des priorités de la ville, en particulier dans le cadre des démarches d'insertion sociale et professionnelle et d'accès à l'emploi.

Mieux vivre son logement

Offrir aux ménages des conditions de logement satisfaisantes et des possibilités de parcours résidentiels répond à un enjeu majeur pour la ville de Hem. C'est pour cette raison qu'elle s'attachera en priorité à mener une politique de peuplement volontariste, mêlant des actions sur l'offre de logement, sur les attributions de logements sociaux et sur l'accompagnement social des ménages. Dans ce cadre, elle développera un partenariat efficient avec les bailleurs sociaux afin d'avoir une meilleure connaissance du parc de logements privé et public, d'anticiper les situations d'urgence, de prévenir les expulsions et d'offrir une meilleure qualité de service aux locataires. C'est ainsi qu'elle mettra en place une cellule de médiation afin de mieux prévenir des tensions entre voisins et appréhender les problèmes techniques dans les logements, trop souvent source de conflit entre le bailleur et le locataire. La ville veillera, par le biais de supports de communication adaptés, tant à sensibiliser les habitants sur les sources de pollution de l'habitat et leur impact sur la santé (monoxyde de carbone, humidité...) et les économies d'énergie qu'à les informer sur les dispositifs nationaux d'amélioration de l'habitat pour les inciter à y recourir. Parallèlement, la ville renforcera son action en faveur de la qualité résidentielle grâce à une démarche de gestion urbaine de proximité ayant pour but d'organiser l'action publique et de coordonner l'intervention des différents acteurs sur les domaines suivants : la propreté, l'entretien des espaces verts, l'ambiance urbaine ou encore l'accès aux services, le tout mené dans le but de mieux vivre son quartier.

Vivre son quartier en toute tranquillité

Assurer la tranquillité des Hémois est une exigence pour la Municipalité. C'est pourquoi elle entend développer une politique active qui implique des actions de sécurité, des actions de prévention de la délinquance, des actions de médiation et de proximité. Son action en faveur de la tranquillité publique s'articulera principalement autour de la police municipale. Il s'agira entre autres de parvenir à une meilleure coopération entre celle-ci et la Police Nationale. Dans ce but, la ville de Hem a proposé à l'Etat de regrouper ces deux services de police sur un même lieu, au sein d'un même poste de police qui permettrait davantage de coordination, d'efficacité et un meilleur accueil du public.

Depuis 2009, la ville s'est engagée dans une police municipale mutualisée en élargissant sa propre police aux villes avoisinantes. Cela a permis de mieux appréhender les problèmes de délinquance qui ne s'arrêtent pas aux frontières communales mais aussi d'augmenter les effectifs pour assurer une présence policière sur une amplitude horaire élargie. L'adhésion d'autres communes à la Police Municipale Mutualisée permettra de conforter la police municipale avec l'apport d'agent supplémentaire et d'augmenter les capacités d'intervention et d'action de notre police municipale. Celle-ci joue un véritable rôle de proximité et de prévention, dans ce cadre, elle continuera à répondre aux demandes d'intervention des citoyens, de faire respecter les arrêtés municipaux, de mener des campagnes de prévention routière, et de veiller au respect du code de la route.

Par ailleurs, la ville s'emploiera à lutter contre les nuisances et les incivilités grâce à une politique de prévention renforcée dans les écoles, les collèges, avec les associations en particulier afin de développer les activités offertes aux jeunes en dehors du cadre scolaire et de faciliter la diffusion de messages de prévention dans ce cadre et enfin auprès du grand public.

De plus, le déploiement de la vidéo-protection sera poursuivi sur l'ensemble du territoire pour lutter contre les incivilités et contribuer aux enquêtes de la Police et de la Gendarmerie. Enfin, la tranquillité d'un quartier relève également de la qualité des liens qui réunissent ses habitants, des relations qui s'y nouent, des solidarités qui s'y créent : la ville entend à ce titre encourager les initiatives qui, sous diverses formes, développent les liens entre habitants proches et les solidarités de voisinage, à l'instar de la fête des Voisins ou du dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants ».

Une ville conviviale ouverte à tous ses habitants

Amplifier les grands rendez-vous de Hem

La convivialité est un élément essentiel du « vivre ensemble » que la ville a l'intention de conforter durant le mandat. L'année est rythmée par plusieurs grand rendez-vous, instants devenus incontournables de rencontres ouverts à tous les Hémois et qui, par leur retentissement, concourent à l'affirmation de l'image renouvelée de la commune. La volonté

de la ville est de conforter voire d'amplifier ces moments de partage au cours desquels l'ensemble des habitants peuvent se retrouver dans une ambiance festive ou propice à la découverte, quelle qu'elle soit. Ainsi, la municipalité souhaite renforcer l'évènement artistique des Biennales de la Sculpture et profiter de l'ouverture de la salle polyvalente sur le site Elsa Triolet pour permettre à la vie culturelle hémoise de s'étoffer, notamment par le biais d'une programmation qui s'étendra sur l'année, s'articulera avec les évènements propres à la ville et aux associations, et dont la notoriété a vocation à s'étendre à l'échelle de l'agglomération. C'est avec la même volonté de donner plus d'ampleur aux grands évènements hémois que la ville, poursuivant la dynamique lancée avec sa participation à Lille 3000, entend continuer à s'inscrire dans les évènements culturels à caractère métropolitain. Enfin, le sport, à l'instar de la culture, aura la possibilité d'affirmer sa capacité à fédérer et rassembler les Hémois autour de manifestations contribuant au dynamisme, à la notoriété et à l'attractivité de la commune. C'est dans cet esprit qu'Oxyg'hem, devenu un évènement phare dans la métropole, à l'intersection entre la pratique sportive familiale ou de compétition et la solidarité, bénéficiera du soutien toujours plus prononcé de la municipalité. La ville entend se porter candidate à l'accueil d'un événement sportif de grande ampleur.

La culture et le sport à la portée de tous.

La volonté de la ville est d'ouvrir au plus grand nombre les évènements culturels et sportifs qui ponctuent, à intervalles réguliers, la vie de la commune. Ainsi, l'année restera rythmée par la succession des animations tant municipales qu'associatives, conçues et vécues comme autant d'occasions d'échanges autour des traditions : carnaval, fête foraine, chasses à l'œuf, braderies, fête nationale, Hem en Fête, Allumoirs, fêtes de fin d'année, sont autant de « classiques » du calendrier hémois, à vocation festive et familiale, qui seront confortés. Faciliter l'accès au sport et à la culture suppose d'organiser des évènements rassembleurs et populaires consacrés à ces thématiques, mais aussi ouvrir au plus grand nombre les pratiques sportives et culturelles en soutenant le Pass'sport-culture et le Pass'seniors, aide financière à l'inscription qui permet aux personnes désireuses de participer à une activité, de s'y investir sur le long terme.

Dans le même esprit, tandis que la ville souhaite ouvrir ses activités aux personnes en situation de handicap, elle souhaite également adapter ses activités aux différents âges de la vie : une réflexion en ce sens sera menée pour permettre la participation des plus jeunes, voire des tout-petits aux activités culturelles et sportives, dans une logique de sociabilisation, de découverte, d'apprentissage. L'ouverture de ces mêmes activités aux seniors, afin d'éviter les situations d'isolement ainsi que dans un souci de maintien de l'autonomie et de la santé, sera également un objectif poursuivi par la municipalité. Les associations seront sensibilisées à l'accueil de ces publics, incitées à ouvrir des créneaux spécifiques et à mettre en œuvre des actions adaptées.

Par ailleurs, mettre la culture à la portée de tous implique d'être en veille et ouvert aux tendances nouvelles : à ce titre, les animations s'inscrivant dans les tendances de la culture urbaine seront développées, avec l'implication plus affirmée de la ville dans l'organisation du Festival de la Rue initié par le club de prévention Horizon 9, et les spectacles musicaux du Fêt'art qui accueillent, d'année en année des artistes confirmés. Les actions engagées dans le cadre de l'animation du nouveau studio d'enregistrement permettront également de détecter les talents musicaux hémois dans un espace de qualité et équipé de façon professionnelle. Enfin, la ville s'attachera à sensibiliser la jeunesse aux pratiques artistiques et étudiera dans ce but la création d'espaces et supports d'expression. Enfin, tout en réaffirmant son soutien en faveur du sport pour tous, la ville apportera son appui ponctuel aux clubs dont les résultats en compétition contribuent de façon significative au rayonnement de la ville.

Favoriser les échanges et développer les partenariats

La politique sportive et culturelle de la ville ne se conçoit que dans le cadre d'un travail en lien étroit avec des structures partenaires. Ce partenariat, principalement associatif, a vocation à s'affirmer plus encore dans les années qui viennent, la ville ayant recours à l'expertise et à l'expérience des bénévoles engagés au sein des associations. C'est un travail collaboratif qui est ainsi menée avec celles-ci, afin d'imaginer de nouvelles animations, de renouveler celles existantes, de faire place, dans le cadre des manifestations sportives et culturelles de la ville, à l'innovation et à la créativité. C'est ainsi que la ville compte étendre le nombre de structures organisant, à l'occasion des vacances scolaires, des stages sportifs dont l'initiative est revenue, il y a quelques années, à quelques associations précurseurs. La ville compte ensuite maintenir et développer son soutien aux pôles d'excellence sportive, menée en collaboration avec le collège Raymond Devos. Par ailleurs, un soutien particulier sera porté au développement des actions du ciné-club, pour renforcer une programmation destinée à satisfaire tous les publics et à susciter des temps d'échanges ou de débats. De la même façon, les actions du syndicat d'initiative seront soutenues, afin de proposer sorties et visites. Le syndicat d'initiative pourra également jouer un rôle renforcé dans l'organisation des manifestations prévues dans le cadre des jumelages, qui ont aussi vocation à impliquer plus largement associations locales et écoles. La ville entend renforcer ses liens avec les villes jumelées en impulsant une nouvelle dynamique sportive et culturelle avec nos partenaires européens. C'est dans cette même logique de partenariat que la ville poursuivra son action de soutien en direction des écoles de discipline culturelles et sportives, garantissant un encadrement et des services de qualité aux associations labellisées comme telles et à leur adhérents. Plus largement, les associations culturelles et sportives seront invitées à poursuivre leur collaboration avec la ville, qui leur apporte son soutien matériel ou financier dans le cadre de leurs activités. De nouveaux critères de financement préciseront les conditions dans lesquelles la ville apportera son soutien aux associations. Elle ne soutiendra qu'un seul opérateur par discipline et évaluera, avec les structures subventionnées, les résultats des projets engagés au regard de leur adéquation avec l'orientation des politiques

publiques de la ville. Chevilles ouvrières du milieu associatif, les bénévoles sont aussi en première ligne de l'organisation des manifestations hémoises, de leur qualité et participent ainsi à entretenir le dynamisme et la réputation de convivialité de la commune. Indispensable à l'animation de la ville, l'engagement bénévole sera mis à l'honneur via la cérémonie annuelle des Trophem qui est d'ores et déjà l'un des temps forts de la vie associative hémoise. Enfin, les jeunes seront sensibilisés au bénévolat et encouragés à s'engager dans la vie associative.

Développer la vision concertée des projets

Mieux vivre ensemble, c'est aussi penser et construire ensemble l'avenir de notre ville. Ainsi, fidèle à sa volonté de partager ses projets, la ville de Hem va offrir à chaque citoyen hémois la possibilité de s'informer, de s'exprimer mais aussi de s'impliquer. Ainsi, la municipalité continuera à organiser au-delà du cadre réglementaire des réunions locales de concertation afin d'écouter les habitants, de débattre avec eux et de partager les projets qui les concernent. Dans un souci de mieux répondre aux attentes des jeunes et des seniors, la ville continuera à s'appuyer sur les deux instances que sont le Conseil des jeunes et le Conseil des seniors. Elle renforcera leur rôle dans un cadre intergénérationnel. Enfin, la création d'un conseil citoyen dans les quartiers retenus en géographie prioritaire offrira aux habitants et acteurs de ces quartiers une nouvelle instance démocratique pour échanger, partager et enrichir les projets menés sur ces territoires en difficulté.

Rendre la ville, ses espaces publics et naturels, ses services, accessibles

Une ville accessible, c'est une ville facile à vivre. Avoir pour objectif de développer l'accessibilité de Hem, c'est avoir pour volonté de faciliter la vie quotidienne de ses habitants. La fluidité des déplacements dans la ville concourt également à son unité. Relier les différents quartiers, se déplacer facilement d'un point de la ville à un autre est un objectif que les aménagements urbains doivent pouvoir satisfaire, en améliorant la circulation en ville mais également en reliant davantage la commune aux grandes infrastructures de communication de la métropole, que celles-ci soient routières, autoroutières ou de transports collectifs.

Le désenclavement routier de la ville est évidemment au cœur de la réflexion sur l'accessibilité de la commune. Il suppose d'améliorer le raccordement de la commune aux voies routières qui entourent la ville et lui permettent de se relier aux grands axes de communication de la métropole. C'est un enjeu en termes de déplacement aussi bien pour les Hémois qui travaillent dans le centre urbain de la métropole, au sein et autour des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing ou Villeneuve d'Ascq. C'est un enjeu en termes d'attractivité économique de la ville, pour permettre les déplacements domicile-travail des personnes qui viennent travailler au sein des entreprises implantées sur le territoire de notre commune. C'est enfin un objectif incontournable pour faciliter l'accès des Hémois aux grands équipements de divertissement, de culture et de loisirs de la métropole.

Une ville accessible, c'est aussi une ville ouverte à la diversité des modes de déplacements. La ville entend s'inscrire pleinement dans le réseau métropolitain de transports collectifs afin, là encore, de faciliter les déplacements des Hémois qui ne peuvent avoir recours à l'automobile pour leurs trajets : jeunes mineurs, seniors, personnes aux ressources modestes, sont autant de Hémois dont la mobilité et l'autonomie dans de nombreux actes de la vie quotidienne, dépendent d'un accès aisé aux transports en commun. Cette préoccupation nécessite de la part de la ville une vigilance constante, à l'égal de la volonté de développer l'usage des transports en commun par souci de la protection de l'environnement et de la qualité de l'air. Parallèlement, le recours à des modes doux sera encouragé, afin de répondre aux aspirations des Hémois à pouvoir se déplacer au gré du mode de déplacement de leur choix.

Améliorer l'accessibilité de la ville, c'est aussi agir pour que ses habitants puissent profiter de la diversité des espaces qu'elle offre. La ville de Hem a la chance d'être une commune dont les espaces naturels occupent une part importante de son territoire. Les Hémois doivent pouvoir davantage profiter de cet atout exceptionnel dans une agglomération caractérisée par sa densité. La ville entend ainsi améliorer l'accès de ses espaces naturels et de loisirs et faire une place plus importante aux espaces de nature et récréatifs au sein de sa trame

urbaine. Cette ouverture sur la campagne et la nature en ville s'accompagnera de la poursuite de l'effort d'embellissement déjà engagé et de la sensibilisation des habitants au respect du cadre de la vie ainsi qu'à l'adoption de comportements éco-responsables.

Une ville accessible, c'est aussi une ville connectée. L'accès immédiat à l'information via les réseaux numériques pour travailler, se divertir, s'instruire, est devenu en quelques années un élément essentiel de la qualité de vie. Il peut s'avérer déterminant pour l'attractivité d'une commune. La connexion de la commune au web, via les infrastructures numériques adaptées est ainsi également un enjeu majeur auquel la ville entend pouvoir répondre.

Enfin, une ville accessible est aussi une ville dont les services sont davantage adaptés aux attentes de ses habitants, aux nouveaux usages et à l'évolution des modes de vie. L'accessibilité physique des bâtiments municipaux pour un meilleur accueil, renforcer la lisibilité des services publics pour mieux répondre aux besoins des publics et faciliter la prise de contact, la meilleure diffusion de l'information nécessaire aux Hémois par la poursuite de la diversification des supports, sont autant de priorités que la ville entend faire sienne dans le cours du mandat.

Une ville ouverte sur ses espaces naturels et de loisirs, attentive à leur respect.

L'ouverture de la ville à ses espaces naturels suppose d'abord une meilleure accessibilité de ces derniers. Il s'agit ici de faciliter la promenade et la possibilité de rejoindre la campagne environnant la ville. Dans cette optique, la ville poursuivra l'aménagement déjà engagé de chemins de promenade et de randonnée, en assurant la cohérence ainsi que la complémentarité des différents itinéraires proposés. Afin de diversifier les espaces proposés à la détente et à la découverte des milieux naturels, la ville entamera dans le cours du mandat l'aménagement d'une zone de loisirs avec un étang de pêche, dotant ainsi notre commune d'un équipement dédié à la pratique d'une activité accessible au plus grand nombre. L'accessibilité facilitée des espaces naturels ouvre également la possibilité de mettre en avant le sport comme vecteur de santé. Un parcours santé sera proposé dans le cadre des chemins de promenade et la mise en valeur de la nature hémoise s'accompagnera d'actions de promotion des sports de pleine nature (marche nordique, randonnées...) et d'animations de plein air (parcours du cœur, fête du vent...). Enfin, en partenariat avec les clubs sportifs, les conditions d'accès du public et en particulier des jeunes, aux équipements sportifs, seront étudiées, y compris dans un cadre intercommunal pour tenir compte de l'évolution des pratiques. Dans le même esprit et plus globalement, la ville veillera à optimiser la fréquentation des salles municipales. De même, la ville entend développer l'aménagement de terrains multisports et de loisirs davantage orientés vers les pratiques libres, les équipements restant prioritairement affectés aux clubs sportifs.

Conforter la nature et les espaces de détente en ville

Si la commune de Hem a le privilège, dans une agglomération fortement urbanisée, de disposer d'un tiers de son territoire (300ha) en zone naturelle et agricole, elle n'en doit pas moins être attentive aux espaces verts et de détente aménagés dans sa partie urbaine. De nouveaux espaces verts seront ainsi créés de manière à ce que les habitants de chaque quartier puissent bénéficier d'un espace végétal à proximité immédiate de leur logement. Les opérations d'aménagement et de rénovation urbaine envisagées dans différents quartiers intégreront en particulier cette nécessité. De même, de nouvelles aires de jeux viendront compléter l'offre actuelle d'espaces récréatifs dispersée dans les différents quartiers de la ville. La qualité des espaces verts et la mise en valeur de ces derniers figurent également au rang des préoccupations de la ville. A ce titre, une réflexion sera engagée pour améliorer l'accessibilité et l'aménagement du Parc de la Mairie. Par ailleurs, la municipalité mobilisera les moyens nécessaires au développement d'une action déterminée pour maintenir une ville propre. Ces moyens seront également affectés à l'entretien suivi et régulier des espaces verts et des espaces communs, ainsi qu'à l'installation du mobilier urbain adapté. La brigade verte chargée de veiller au respect des espaces verts et naturels sera confortée. La lutte contre les tags sera renforcée. Les actions visant à l'embellissement de la ville, par le biais d'élagages réguliers ou d'opération de plantation et fleurissement,

seront poursuivies, avec notamment la volonté de favoriser la biodiversité et maintenir la place de l'arbre dans la ville. Par ailleurs, conforter la nature dans la ville passe par la sensibilisation de chacun à l'enjeu de préservation de l'environnement et à la nécessité d'adopter des comportements éco-responsables. La ville entend favoriser ainsi les initiatives qui s'inscrivent dans une logique de développement durable. Par ailleurs, les jardins familiaux seront davantage mis en valeur de manière à sensibiliser le plus grand nombre à l'intérêt et aux bienfaits du jardinage, et sensibiliser les plus jeunes sur ce thème.

Une ville accessible et qui facilite les déplacements

Encourager les modes de déplacement alternatifs

Faciliter les déplacements dans la ville suppose d'abord de concilier l'usage de différents modes de circulation et de mieux prendre en compte la place des modes de déplacements alternatifs à la voiture. La ville de Hem entend s'inscrire dans les dispositifs métropolitains de régulation des déplacements tels que le Plan de Déplacement urbain. C'est dans ce cadre que la commune souhaite encourager durant le mandat le recours aux modes doux. C'est ainsi que la ville entend entamer une réflexion sur le réseau de pistes cyclables, son insertion dans le cadre urbain et les possibilités de son développement. Inciter à l'emploi du vélo dans la ville implique également une sécurité de circulation des utilisateurs, des facilités de stationnement spécifiques ainsi que la possibilité de rejoindre le réseau de pistes cyclables de communes voisines. Dans cet esprit, la ville réitèrera sa demande d'intégration au réseau V'Lille développé par Lille Métropole. Par ailleurs, la marche reste le moyen le plus simple et écologique de se déplacer en particulier sur les courtes distances. Une incitation à se déplacer en pratiquant la marche à pied sera initiée par la ville, en lien avec les considérations de respect de l'environnement et de santé. La place du piéton dans la ville sera davantage considérée, notamment au regard de la sécurité des déplacements à pied et de l'accessibilité des trottoirs en luttant contre leur encombrement. Enfin, les transports en commun restent, en particulier pour les trajets les plus longs, l'alternative la plus pratique à l'automobile. La ville réaffirme son souhait, à long terme, d'être desservie par le réseau du métro, et entend veiller à ce que les lignes de bus empruntant son territoire desservent les zones d'activités économiques ainsi que les pôles universitaires et facilitent les trajets multimodaux grâce à leur articulation avec d'autres modes de transports en commun. La ville entend enfin rester mobilisée pour que la fréquence des passages de bus soit adaptée aux habitudes de déplacement des Hémois et le gabarit des véhicules adapté à la voirie empruntée limitant les nuisances pour les riverains.

Améliorer la circulation aux entrées et sorties de ville

Au regard de l'intensité du trafic automobile et des déplacements routiers, le RD 700 demeure la voie principale de desserte de la commune et de raccordement de la ville de Hem à l'agglomération roubaisienne comme aux grandes voies routières et autoroutières qui traversent la métropole. La fluidité de la circulation sur cet axe structurant constitue donc un

enjeu stratégique pour les Hémois. C'est un élément fondamental de la qualité de vie des habitants de la commune, tant en termes d'accessibilité, de trajets quotidiens domiciletravail ou domicile-études, que de préservation de l'environnement et de qualité de l'air. Il s'agit également d'un enjeu économique de premier ordre alors que plusieurs enseignes de la vente à distance confirment leur implantation sur le territoire de la commune, avec le développement d'une forte activité logistique. L'aménagement complet du RD 700 pour l'adapter à la réalité de la densité du flux automobile qui l'emprunte chaque jour, sécuriser les conditions de circulation et désenclaver la commune, notamment par le Nord par le prolongement de la rue des 3 Fermes (rue Aristide Briand) et l'accès à la RD 700, constitue donc une priorité pour laquelle la ville entend continuer à se mobiliser auprès des autorités compétentes afin d'engager ce chantier de grande ampleur. Parallèlement, la Municipalité poursuivra ses interventions auprès de la ville de Roubaix et du Conseil Général du Nord pour une mise en double sens du CD 6 (avenue de l'Europe). La transformation de la voie express en un boulevard urbain permettrait d'une part de mieux intégrer cet axe dans le paysage urbain et, d'autre part, d'alléger le trafic routier de l'avenue De Gaulle, amplifié depuis l'aménagement des deux giratoires. De même, cet axe urbain permettrait l'urbanisation du délaissé promis gracieusement à l'établissement des polyhandicapés « La Source ».

Faciliter l'accès à l'information : la ville numérique

Le raccordement au très haut débit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma d'aménagement numérique de la métropole est un vecteur incontournable de développement économique, en lien notamment avec les spécificités de la vente à distance. Mais les applications du très haut débit vont au-delà des aspects certes fondamentaux liés aux usages professionnels d'Internet. Il s'agit également de favoriser l'accès de tous au savoir et à la culture, ou de faciliter la vie quotidienne et les relations de la population avec les services administratifs. Ainsi, l'utilisation du numérique à l'école s'affirme comme un vecteur d'égalité des chances dans l'accès au savoir et à l'instruction. Elle facilite et accélère les apprentissages, constitue une voie d'accès nouvelle et différente aux enseignements qui peut se révéler une chance supplémentaire d'assimilation des connaissances. Dans cette optique, la ville entend développer l'utilisation du numérique dans les écoles, afin de doter celles-ci des équipements nécessaires à la généralisation d'un enseignement donnant une plus large part à l'emploi de l'informatique et au recours à Internet. Dans le même esprit, l'accès au savoir et à la culture passe par un accès plus simple à la lecture, aux œuvres littéraires classiques ou contemporaines, aux ouvrages consacrés aux arts plastiques ou à la musique, ainsi qu'à l'actualité la plus immédiate. La création de la médiathèque numérique au sein de l'espace culturel de la Ferme Franchomme participera de la volonté de la ville de favoriser la diffusion de la culture et de la lecture pour tous, tout en maintenant l'activité du cybercentre. Enfin, l'accès à l'information via Internet est une source élémentaire de simplification des relations entre les administrations et les usagers. C'est dans cette logique que la ville entend étendre la possibilité d'effectuer des démarches administratives par le

biais d'Internet. De même, le portail famille de la ville de Hem verra son périmètre étendu de façon à faciliter l'inscription à de nombreuses activités sportives et culturelles, ainsi que son règlement.

Des services davantage adaptés aux usages et attentes des habitants

La ville entend veiller à ce que les services publics municipaux remplissent leurs différentes missions avec la volonté d'être constamment à l'écoute des attentes de la population, attentive à l'évolution des usages des habitants. L'accessibilité physique des équipements et services municipaux constitue ainsi une attente forte des personnes dont la mobilité est réduite en raison de l'âge ou d'un handicap. La ville, dans le cadre des dispositions législatives en cours d'adaptation, souhaite mener à bien le chantier de l'accessibilité des salles faisant partie de son patrimoine, affectées aux activités culturelles ou sportives. De même, les services administratifs de la Mairie et ses annexes doivent pouvoir être réorganisés de manière à mieux prendre en compte cette exigence légitime d'accessibilité. Dans ce cadre, la reconfiguration de l'Hôtel de ville sera engagée, avec une extension du bâtiment qui permettra une meilleure organisation des services et un accueil du public qui soit de plus grande qualité. Des services municipaux attentifs aux évolutions des usages, ce sont aussi de services qui tiennent compte de l'évolution des modes de vie, pour en tirer les enseignements en termes de fonctionnement. Ainsi, l'évolution de la famille et sa plus grande diversité, les influences culturelles, ont donné au mariage civil des configurations nouvelles auxquelles les services municipaux ont voulu s'adapter, tout en maintenant la demi-journée du samedi après-midi comme l'un des principaux temps de célébration des cérémonies civiles. Cette orientation sera confirmée aussi longtemps que possible.

Trop souvent les démarches administratives au sein des services publics sont mal perçues par les usagers et ressenties comme une perte de temps. C'est pourquoi la ville de Hem recherche constamment à mieux informer les Hémois, à simplifier et faciliter les démarches de la vie quotidienne. C'est ainsi que depuis plusieurs années, la ville s'attache à développer le formule de guichet unique qui permet aux usagers d'identifier les services et de trouver un interlocuteur averti qui les orientera vers le service adapté à leurs demandes. Dans ce but, la ville va continuer à renforcer les services présents au sein de la Maison de l'Emploi et des Services publics où sont d'ores et déjà présents les services de l'emploi, l'Agence Locale de l'Assurance Maladie, le Point d'Accès au Droit, le Point d'Information Jeunesse qui intègrera un guichet unique des stages et jobs d'été pour répondre à la forte demande des jeunes Hémois. Dans le même esprit, elle confortera la Maison de la Petite Enfance et la Résidence de la Marque comme « clés d'entrée » pour accéder respectivement aux services petite enfance ou des personnes âgées. Afin de rendre plus lisibles ses services, la ville va mener différentes campagnes d'information spécifiques valorisant les services de proximité, présents sur le territoire, trop souvent ignorés par les Hémois. Ces campagnes d'information s'appuieront notamment sur les moyens de communication déployés par la ville de Hem. Face à l'évolution du mode d'information et de communication de la population, de la

montée en puissance des supports numériques, de l'évolution des lignes éditoriales de la presse quotidienne locale, du besoin d'être informé en permanence, la ville de Hem va adapter ses moyens de diffusion de l'information locale en augmentant la périodicité du magazine de la ville, dont le taux de lectorat dans les foyers hémois est significatif, en développant les supports ciblés à destination d'un public défini (guide seniors, guide du jeune Hémois, guide des sports...) et en développant une stratégie de communication numérique tenant compte de l'évolution des supports nomades (tablettes, smartphone) et des réseaux sociaux (Facebook, twitter, ...). Ainsi, le site internet devra devenir le portail officiel de la ville de Hem qui permettra de faire toujours plus de démarches administratives en ligne, d'effectuer des paiements et de contacter entreprises et associations.